

UNE GÉNÉRATION « INDIGNÉE » ?

LES JEUNES FACE À LA CRISE EN EUROPE

Cécile VAN DE VELDE

INTRODUCTION

Avoir 20 ans aujourd'hui en Europe, c'est être jeune dans des sociétés qui vieillissent. Et depuis quelques années, c'est faire face à une crise qui, dans toutes les sociétés européennes, affecte prioritairement les nouveaux venus sur le marché du travail. A écouter en particulier les revendications juvéniles en Europe méditerranéenne et continentale, l'optimisme n'est pas de mise. « Génération précaire¹ », « Génération 1000 euros² » et surtout les jeunes « Indignés » : depuis une décennie, ces mouvements sociaux se succèdent et dessinent des générations marquées par une incertitude économique croissante. Bien sûr, ces générations portent également des aspirations montantes de part et d'autre de l'Europe, telles qu'un accès élargi aux études et à la mobilité, une ouverture aux nouvelles technologies et à l'internationalisation, ainsi qu'une recherche de réalisation personnelle dans les parcours de vie. Mais au-delà de ces aspirations communes, le sort des jeunes européennes est loin d'être uniforme : d'une société à l'autre, se dessinent des chemins contrastés vers l'âge adulte, qui n'ouvrent pas les mêmes perspectives et, ne portent pas les mêmes conséquences politiques.

GOUVERNER SA VIE EN TEMPS DE CRISE : SUR LE MOUVEMENT DES « INDIGNÉS »

Initiés et relayés par les jeunes générations, les mouvements sociaux de ces dernières années en Europe méditerranéenne soulèvent chacun à leur

¹ Mouvement social né en 2005 en France, avec pour principale revendication la réforme du statut des stagiaires.

² Mouvement social diffusé au sein des sociétés méditerranéennes depuis 2005, « Generación de los 1000 euros » en Espagne, « Generazione 1000 euros » en Italie, « Υερίά 700 » (génération des 700 euros) en Grèce, dénonçant principalement la précarité et la faiblesse des salaires des jeunes.

façon cette question de l'autonomie individuelle et du gouvernement des existences dans une crise mondialisée. Davantage que les seules conditions matérielles d'indépendance, c'est la possibilité d'orienter son propre destin, individuel et collectif, qui est ici en jeu.

Entre leurs mains

Arrêtons-nous, en particulier, sur la mobilisation des jeunes Espagnols, appelée le mouvement du 15 mai (2011), qui soulève avec une acuité particulière l'enjeu de l'autonomie (Van de Velde, 2011). Ce mouvement met en scène des vies « à vendre » ou « à crédit » et dénonce l'incapacité supposée du politique à faire face à la « marchandisation » des existences, que ce soit par l'endettement contraint au sein des existences individuelles, mais aussi par le poids d'une dette publique héritée. « Banquiers en prison ! », « Nous ne sommes pas des marchandises », « Ne tentez pas de nous vendre le soleil » : le rejet du capitalisme financier est au cœur des revendications, et les slogans affichés résonnent comme autant de tentatives de « prise » en main d'un destin qui leur échappe doublement, tant au niveau individuel que collectif. Leur slogan principal, « Toma la plaza », revêt à cet égard une double signification. Il s'agit bien sûr, dans son acception concrète, d'occuper la place Puerta del Sol, à l'image de la fameuse place Tahrir quelques mois auparavant. Mais il s'agit aussi, dans son acception symbolique, d'inviter chacun à prendre sa place sociale, individuellement revendiquée mais politiquement niée : une des composantes de ce mouvement dénonce non pas une ligne de fracture entre les générations, mais une césure grandissante entre une société et sa jeunesse.

Rappelons qu'en Espagne et au sud de l'Europe, les plans d'austérité induits par la crise sont venus cristalliser une frustration sociale sous-jacente depuis plusieurs années. Ces jeunes plus diplômées que leurs parents se voient effectivement confrontées à un chômage de masse, accentué par la crise, et à une précarité salariale à l'entrée du marché du travail. Elles se vivent déclassées non seulement par le statut social, mais aussi, et surtout, par le logement, qui les contraint à l'endettement de long terme. Face à l'allongement des études et à la faiblesse prolongée des salaires à leur sortie, l'âge médian au départ de chez les parents ne cesse de s'élever depuis quelques décennies, et se situe désormais autour de 28

ans au sud de l'Europe. Les solidarités intergénérationnelles jouent encore leur rôle de palliatif, mais elles atteignent leurs limites et sont fragilisées par la crise. Elles viennent de plus contrarier les aspirations émergentes à l'autonomie : le report prolongé de l'installation, même culturellement légitimé, tend à être vécu comme une injustice. La question de fond est celle-ci : comment peut-on, dans des économies en récession et dans des sociétés qui se globalisent, garder prise sur sa vie ?

De l'injonction à l'autonomie à l'incapacité à s'y conformer : une problématique transversale, des réponses contrastées

Cette revendication massive répond aujourd'hui à une problématique principalement méditerranéenne, mais de nombreux pans des jeunes européennes partagent cette frustration sociale. Déjà freinées dans leur quête d'indépendance par l'augmentation du prix du logement durant les deux dernières décennies, elles se voient prises entre une injonction à l'autonomie et l'incapacité matérielle de s'y conformer. Générations « déclassées », « perdues », « sacrifiées » : nombreux sont les termes médiatiques et scientifiques qui évoquent ce paradoxe de générations en moyenne plus diplômées que les précédentes, mais confrontées à des conditions de plus en plus adverses à l'entrée sur le marché du travail et à un avenir socio-professionnel plus incertain.

Dans tous les pays d'Europe, et dans la plupart des sociétés mondiales, la dégradation de la crise économique affecte en priorité les « entrants » sur le marché du travail, donc les plus jeunes, et les soumet à de nouvelles formes de vulnérabilité. Les récents rapports de l'OCDE (OCDE, 2010) soulignent par exemple l'augmentation massive des « NEETS » -*Not in Education, Employment or Training* (ni étudiant, ni employé, ni stagiaire) - au sein des sociétés occidentales. Plus encore, la crise soulève le risque d'une génération particulièrement pénalisée sur le long terme et l'enjeu social d'un « effet cicatrice » : en comparant les trajectoires socio-professionnelles de différentes générations, Louis Chauvel (Chauvel, 1998) a montré à quel point les difficultés initiales sur le marché du travail pouvaient se répercuter, tel un jeu de dominos, sur l'ensemble des parcours ultérieurs, par le jeu cumulé de contrats plus précaires et de moindres salaires. L'ampleur de ce phénomène diffère bien entendu selon les pays, mais il s'avère d'autant plus important dans des sociétés dont le

marché du travail est segmenté en fonction de l'âge : c'est le cas actuellement sur le marché du travail français, qui tend à privilégier les 30-45 ans, ou au Japon lors de la « décennie perdue » des années 90, où les jeunes en attente se sont vus, la croissance revenue, délaissés au profit des plus fraîchement diplômés.

Face à la crise, allons-nous nous diriger vers un nouvel « allongement de la jeunesse » en Europe (Galland, Cavalli, 1993)? De fait, la récession met à l'épreuve les modèles européens d'intégration de la jeunesse. Mais du nord au sud de l'Europe, les politiques publiques réagissent très différemment à cet enjeu de l'autonomie, et dessinent des expériences particulièrement contrastées de la jeunesse (Van de Velde, 2008). Autrement dit, l'« allongement de la jeunesse » est loin de revêtir transversalement les mêmes traits en Europe occidentale. L'empreinte des sociétés sur cette période du parcours de vie reste profonde : en fonction des modes d'intervention étatique, des systèmes éducatifs et des cultures familiales qui s'y agencent, chaque société tend à institutionnaliser différentes formes de passage à l'âge adulte, et à générer des expériences spécifiques de ce parcours de vie. Ce clivage sociétal se révèle le plus structurant, résistant au contrôle d'autres facteurs de différenciation, tels que le sexe ou le milieu social.

EN « SOCIAL-DÉMOCRATIE », DES VIES INDIVIDUALISÉES PAR L'ÉTAT

Pour l'instant, les jeunesses scandinaves semblent les plus protégées. En effet, les sociétés du nord de l'Europe ont privilégié une politique de jeunesse d'inspiration sociale-démocrate, destinée à se substituer à l'aide familiale dès l'âge de la citoyenneté pour garantir une indépendance minimale des jeunes adultes vis-à-vis de leurs parents. Ce mode d'intervention est perceptible dans le financement de la vie étudiante, public, direct et universel, ainsi que dans l'ouverture d'un revenu minimum dès 18 ans. On pourrait de plus en plus qualifier cette régulation de « libérale-démocrate », tant elle se conjugue désormais à un marché du travail libéralisé et à une invitation à s'y intégrer de façon précoce, et ce jusqu'à un âge assez tardif.

De nombreux travaux ont montré que cette régulation correspond à une forte valorisation de l'autonomie individuelle, perceptible également dans les normes éducatives et pédagogiques. Au cours des deux dernières décennies, elle a favorisé des parcours de jeunesse longs et mobiles, caractérisés par des allers-retours entre études et emploi, et prioritairement vécus dans une logique de la construction de soi. Ce modèle s'organise autour d'une aspiration à « *se trouver* » que l'on retrouve de façon sous-jacente, mais moins aboutie, parmi l'ensemble des jeunes Européens (Van de Velde, 2008).

Arrêtons-nous particulièrement sur le cas de la société danoise, dont les politiques envers la jeunesse sont considérées comme les plus généreuses d'Europe. Au sein de la société danoise, prévaut la légitimité d'une forme de jeunesse longue, indépendante et exploratoire, inscrite dans une logique de développement personnel. Une indépendance précoce y est garantie par l'État, qui institutionnalise, par une politique universelle et flexible de financement de la vie étudiante, l'existence de longs parcours d'études, entrecoupées de périodes d'activité professionnelle.

Des trajectoires d'expérimentation

Au Danemark, la jeunesse tend jusqu'ici à prendre la forme d'un cheminement, rarement linéaire, entre expériences professionnelles et études financées par l'État. Elle prolonge une autonomie adolescente déjà reconnue au sein de la famille, et marquée par la valorisation d'un départ précoce : l'âge médian au départ était stabilisé autour de 21 ans au cours de la décennie 2000 et au début de notre décennie. De plus, seule la confrontation à une socialisation extrafamiliale est jugée susceptible de favoriser la construction de l'identité individuelle : rester chez ses parents est associé à une « *perte de temps* », un « *isolement* » néfaste, voire « *dangereux* » empêchant de « *devenir adulte* », et freinant la construction d'une « *vie à soi* ».

Après le départ, s'ouvre un temps long d'expérimentation, qui se prolonge potentiellement jusqu'à 30 ans environ. S'y affirme la volonté de se confronter à de multiples expériences afin de « *se réaliser* » et « *d'être prêt* » à exercer des responsabilités professionnelles ou familiales : il s'agit de « *faire son ego-trip* » avant la fondation d'une famille et l'entrée dans la

conformité adulte. Domine alors un rapport au temps marqué par l'exploration, proche du « modèle de l'adaptabilité » qu'ont défini Julia Brannen et Ann Nilsen, dans lequel le futur est perçu comme un défi positif, dépendant de l'initiative individuelle et de ses propres capacités d'adaptation (Brannen, Nilsen, 2001). La rhétorique de la non-urgence est très présente dans les discours des jeunes Danois, s'opposant par exemple à « l'angoisse du retard » dans lequel les jeunes adultes français sont plus enclins à se positionner, à âge et statut équivalent, et révèle une absence relative de pression sur le moment de l'entrée effective dans la vie active. Beaucoup se déclarent peu pressés de finir leurs études, décidés à profiter de ce temps cloisonné et légitime, à l'image de cette étudiante de 24 ans qui, en référence au parcours de ses amis, envisage de travailler « *dans longtemps* », ou de cette autre étudiante qui a « *un peu peur* » de finir ses études à l'âge de « *seulement* » 25 ans.

Cette logique de temps flexible sous-tend des parcours discontinus. Les jeunes Danois s'inscrivent effectivement de façon privilégiée dans des trajectoires caractérisées par des allers-retours entre vie solitaire et union libre, ainsi que par des allers-retours entre statuts étudiants et salariés, jusqu'à une fin potentiellement tardive des études : plus du quart des jeunes Danois âgés de 25 à 30 ans sont encore en formation en 2005. S'investir tardivement dans un nouveau cycle complet d'études, même après en avoir achevé un et être entré dans la vie active, est un comportement révélateur de cette logique d'expérimentation. Plus que tout autre seuil -tel que le départ, l'emploi ou la fin des études- c'est la venue de l'enfant qui est codée comme le terme relatif de cette période. L'âge adulte est majoritairement associé aux idées de maturité et de responsabilité, et perçu comme une ligne d'horizon subjective et lointaine.

Une jeunesse institutionnalisée par l'Etat

Au Danemark, l'impact de l'Etat-Providence sur cette période du cycle de vie est indéniable. En effet, la politique de financement des jeunes adultes étudiants ou chômeurs institutionnalise l'existence d'une jeunesse longue et exploratoire. Une allocation directe et universelle garantit la survie économique du jeune adulte indépendamment des ressources parentales. Sa flexibilité temporelle permet matériellement le prolongement ou la reprise, même tardive, des études : elle prend la forme

de 72 « bons mensuels » que l'étudiant peut utiliser en fonction de ses besoins, sans limite d'âge. Mais cette politique n'empêche pas, loin s'en faut, l'investissement précoce et massif des étudiants et des jeunes adultes sur le marché du travail ; en 2005, plus de 55% des jeunes Danois scolarisés de 15 à 24 ans cumulent directement emploi et études (Chagny, Passet, 2006) ; cette tendance a même tendance à s'accroître ces dernières années.

Si elle est rendue possible par une politique étatique défamilialisante, l'existence de ce type de jeunesse répond en dernier ressort à des racines culturelles plus profondes. Ces itinéraires trouvent leurs fondements dans une socialisation précoce à l'autonomie au sein de la famille, dans laquelle indépendance et égalité constituent des valeurs pédagogiques relativement ancrées (Gullestad, 1992). La politique étatique elle-même a été mise en place pour contrer le travail rémunéré et le surendettement des étudiants, et donc des comportements d'indépendance des jeunes adultes qui lui préexistaient. Ainsi, c'est dans l'enchevêtrement de valeurs culturelles valorisant l'autonomie individuelle, et de conditions politiques et économiques la rendant matériellement possible, que s'explique l'existence, au Danemark, de trajectoires de jeunesse gouvernées par une logique de développement personnel.

La crise qui s'est accompagnée d'une nette montée du chômage des jeunes pourrait avoir un impact sévère sur ce type d'organisation. Pour l'instant, la réponse a été pour l'essentiel conforme aux principes socio-démocrates : elle s'est traduite, par exemple au Danemark, plutôt par un renforcement de la présence de l'Etat face aux incertitudes économiques et par un resserrement des filets de sécurité pour les jeunes les plus vulnérables.

« *HIGHS AND LOWS* » LIBÉRAUX

A l'instar des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne ou du Canada, les modèles sociaux d'obédience libérale favorisent plutôt un recours précoce – dès la fin de l'adolescence – au marché du travail et au crédit bancaire pour financer la période d'études et d'insertion. Cette logique tend à structurer des trajectoires d'études en moyenne plus courtes, clôturées par un accès rapide à l'emploi salarié, et des combinaisons travail/études plus

fréquentes qu'en Europe continentale. Ces parcours répondent à des normes – tant familiales que sociales – qui valorisent une émancipation et une indépendance économique précoces : « *s'assumer* » est ici le maître-mot. Ce mode de régulation par l'autofinancement induit une sensibilité aiguë aux marchés : l'individu est censé assurer sa survie présente mais également sa protection future – ce qui, en cas de retournement de conjoncture, peut entraîner des trajectoires d'entrée accélérée en vulnérabilité.

En Europe, le cadre sociétal et culturel du Royaume-Uni induit le développement de cette forme de jeunesse plus courte, orientée vers un accès rapide au statut social et familial d'adulte (Van de Velde, 2008). L'individu est invité à s'assumer de façon la plus précoce possible. Le financement individuel des études est encouragé par une politique étatique sous forme de prêts. Cependant, le coût élevé de la scolarité rend nécessaire le recours parallèle au marché du travail et à la solidarité parentale, cloisonnant *de facto* l'accès à l'université pour les classes moyennes et supérieures.

Une entrée précoce dans la vie adulte

Au Royaume-Uni, la prise d'indépendance résidentielle est jusqu'ici précoce – l'âge médian au départ était de 21-22 ans au cours de la décennie 2000-, mais à la différence du Danemark, elle n'est pas garantie financièrement par un Etat défamilialisant. Elle relève plutôt de la responsabilité individuelle. Même s'il ne marque pas l'arrêt du soutien financier des parents, le départ constitue une réelle rupture symbolique dans les trajectoires et dans les relations intergénérationnelles. La norme sociale invite l'individu à devenir adulte, c'est-à-dire un être de responsabilité pourvoyant à ses propres besoins. Le foyer parental est associé à l'enfance ; dès lors, le départ de chez les parents, éminemment symbolique, devient l'acte fondateur de l'adulte. Au cours des études, l'endettement et l'activité professionnelle parallèle sont préférés à la solidarité parentale : la dépendance financière, même partielle, entrave le sentiment d'être adulte. Il en découle des durées d'études courtes, au profit d'une intégration rapide sur le marché du travail : depuis deux décennies, le pourcentage d'étudiants au Royaume-Uni reste le plus faible d'Europe occidentale.

Or, particulièrement enclins à se définir eux-mêmes comme « *adultes* » -et ce au regard de leur statut résidentiel et professionnel-, les jeunes Britanniques se distinguent également par la représentation relativement positive qu'ils manifestent de cet âge de la vie, l'associant à un « *point de départ* » de trajectoires ascensionnelles. Loin de la « non-urgence » revendiquée par de nombreux jeunes Danois, les témoignages des Britanniques dénotent au contraire une forme de précipitation vers l'accession au statut d'adulte et vers les responsabilités professionnelles et familiales qui sont censées l'accompagner. Beaucoup se disent « *pressés* », « *impatients* », « *curieux* » d'entrer dans cette vie adulte, assimilée à la « *vraie vie* » et au réel point de départ d'un chemin qui se veut profondément individuel. Si les Danois ont clairement tendance à se définir comme « *jeunes adultes* » jusqu'à l'âge de la trentaine, les Britanniques se déclarent majoritairement « *adultes* » à partir de l'âge de 20 ou 22 ans, âge correspondant à peu près, dans leur cas, à la fin des études et à leur intégration professionnelle effective. L'âge adulte apparaît ainsi indissociablement lié à la notion d'indépendance individuelle.

Les études, la dette, l'emploi, le logement : la dialectique des jeunes Britanniques

L'analyse des parcours des jeunes Britanniques a permis de montrer que ce type de jeunesse était indissociablement lié à la conjonction d'une société libérale et d'un modèle familial à tendance individualiste.

Au Royaume-Uni, les parcours de jeunesse s'inscrivent dans un contexte culturel dévalorisant la dépendance financière envers les parents à partir de la sortie de l'adolescence et dictant des comportements de recherche d'emploi rémunéré davantage que de sollicitation de l'aide familiale, et ce même pendant les études. Rester dépendant de ses parents après avoir quitté le foyer est source de culpabilité. L'âge adulte y constitue une perspective positive, voire un idéal : le jeune adulte est invité à tracer individuellement son chemin au sein d'une société valorisant le mérite comme réussite professionnelle.

Au-delà de cette invitation normative à « être adulte », l'Etat libéral conditionne également largement les trajectoires de précocité des Britanniques. L'intervention étatique consacre un principe de

responsabilisation individuelle : à défaut d'allocations directes, une politique de prêts -contractés par une très grande majorité d'étudiants britanniques- incite à l'autofinancement. L'évolution actuelle est à la hausse des frais de scolarité, générant des mouvements sociaux étudiants contre le coût élevé de la formation universitaire, et contre le poids de la dette individuelle qui s'accroît sur les trajectoires. La poursuite des études est ainsi de plus en plus fortement contrainte par son coût économique. La crise réactive ainsi, très logiquement, les débats sociaux qui, depuis le début des années 2000, mettent en exergue la pression financière s'exerçant sur les étudiants, et fait émerger la problématique de l'endettement, accentuée par une augmentation marquée des prix du logement ces dernières années.

EN FRANCE, LA PRESSION MÉRITOCRATIQUE

Dans ce paysage européen, la France occupe une position ambiguë et spécifique. Paradoxalement, les logiques d'insertion des jeunes Français se rapprochent davantage de celle des jeunes Japonais que de leurs plus proches voisins européens. En effet, ce modèle d'intégration s'appuie tout d'abord sur un idéal de méritocratie scolaire, dans lequel l'école d'Etat joue un rôle légitime de « classement » ou de « déclassement » précoce des individus : la sélection par l'école y est donc prégnante dès les plus jeunes âges. Un tel modèle se caractérise par le poids central et intériorisé du diplôme sur l'ensemble des parcours socio-professionnels, et inversement, par la précarisation potentielle de ceux qui quittent précocement le système scolaire. Cette composante est d'autant plus problématique que la jeunesse constitue un angle mort de la protection sociale française, qui ne couvre les « 16-25 ans » que de façon ponctuelle et très ciblée.

La crise tend à accentuer certaines caractéristiques du modèle français. En effet, le temps de la jeunesse revêt ainsi l'enjeu d'un investissement à vie, déterminant de façon figée et définitive le futur statut social de l'individu. La rigidité du lien diplôme-emploi et la perspective d'une intégration difficile sur le marché du travail font peser sur le choix du domaine et de la durée des études un enjeu de long terme. L'exercice effectif d'une solidarité parentale malgré l'existence d'une éthique de l'autonomie individuelle prend sens dans ce contexte : l'aide familiale

apparaît avant tout justifiée par l'enjeu des études, et s'associe à des pratiques d'indépendance partielle, surtout résidentielle (Van de Velde, 2008).

Une peur de l'échec

Une des caractéristiques marquantes des jeunes Français est de vivre dans une forme de « semi-dépendance ». Entre un départ relativement précoce -l'âge médian au départ se situait autour de 23 ans au cours de la décennie 2000- et une stabilité professionnelle effective plus tardive, se glissent en effet de multiples situations intermédiaires caractérisées par leur ambiguïté : cohabitation sans autorité parentale, logement étudiant payé par les parents, emploi salarié mais maintien d'une dépendance partielle... L'exercice d'une solidarité parentale effective malgré une norme d'indépendance précoce s'explique par l'enjeu social de cette période, pensée comme un investissement nécessaire et de long terme.

Surtout, la société française se caractérise par l'importance de l'appartenance à un corps professionnel dans la définition sociale et individuelle, et par un couplage entre ce statut et le diplôme obtenu à la fin des études. Aussi, la jeunesse est-elle pensée comme une phase où l'on « *construit sa vie* ». Elle est dominée par la pression à « *s'intégrer* » socialement, à « *entrer dans le rang* », à prendre rapidement place au sein d'une hiérarchie préétablie. La question de « l'orientation » devient alors un enjeu majeur des parcours, et induit un rapport au temps marqué par la pression à l'avancement et par l'absence perçue de droit à l'erreur. A cet égard, les enquêtes mettent en lumière l'existence d'un tiraillement entre une contrainte à la détermination sociale précoce et une aspiration au développement personnel à laquelle ils tendent davantage à se référer.

L'urgence d'intégration et l'absence de retour envisagé aux études contribuent à des trajectoires académiques continues, peu cumulées à l'emploi, et amorcées de façon précoce : l'âge médian aux études supérieures y est le plus bas d'Europe occidentale : de 21 ans en 2005, contre 25 ans au Danemark (Eurostat). Ces parcours sont pensés en trois temps : un temps d'études peu cumulées à l'emploi, une phase d'« insertion », puis l'accès à un premier emploi. Or, la phase transitoire d'insertion tend à s'allonger en temps de crise : l'OCDE pointe récemment

la transition particulièrement « abrupte » des études vers l'emploi en France et la forte pénalisation des jeunes sur le marché du travail, avec un taux de chômage juvénile parmi les plus élevés d'Europe occidentale (OCDE, 2010).

La « tyrannie des diplômés » en temps de crise

Cette forme d'expérience de la jeunesse, caractérisée par une forte pression à « se placer », s'inscrit dans un modèle social qui fait de l'appartenance à un corps professionnel l'un des principaux déterminants du statut individuel, mais qui en ferme l'accès par le diplôme. On touche là à une des composantes d'un corporatisme traversant plus largement l'ensemble de la société française, fortement structurée autour d'une hiérarchie des statuts socio-professionnels cloisonnés. L'octroi des droits sociaux y apparaît très segmenté et lié à l'appartenance professionnelle, rapprochant la France d'un régime d'Etat-providence de type « corporatiste » tel que Gøsta Esping-Andersen l'a défini (Esping-Andersen, 1990). Le système éducatif et le marché du travail renforcent cette partition par une sectorisation prononcée des différentes filières d'études et d'emploi, ainsi que par une extrême valorisation du diplôme initial tout au long de la vie.

De plus, l'intervention étatique envers les jeunes adultes « dépendants » consacre le principe de prise en charge parentale du temps des études et d'intégration professionnelle : l'âge d'accès au revenu minimum -Revenu de Solidarité Active- fixé principalement à 25 ans (contre 18 ans au Danemark et au Royaume-Uni) ou l'octroi d'allocations familiales jusqu'aux 20 ans de l'enfant en sont autant d'exemples. Cette politique revêt parallèlement quelques traits défamilialisants, légitimant par exemple un droit partiel à l'indépendance résidentielle pour les étudiants et les jeunes chômeurs par l'intermédiaire d'une aide directe au logement. Ce mode d'intervention hybride reflète une dissociation particulièrement perceptible au sein de la jeunesse française entre une aspiration à l'indépendance et l'adaptation à un maintien provisoire sous égide parentale, au moins financière. Pourtant originaires d'une société de matrice catholique, les jeunes Français adoptent des comportements d'indépendance et des valeurs familiales plus proches de celles des pays protestants.

Actuellement, les difficultés d'insertion, durcies par la crise, accroissent cette pression sociale et familiale à « *se placer* ». Ce mode d'intégration sociale a bien entendu ses forces : il rend d'une part les études attractives en elles-mêmes et massivement suivies ; il induit d'autre part un rapport relativement affectif au « métier », même chez les jeunes générations. Mais il trouve ses limites en temps de récession et de pénurie d'emploi, en accentuant le risque de déclassement au sein des classes moyennes (Peugny, 2008) et d'exclusion sociale des plus faiblement diplômés (Maurin, 2009) : on observe actuellement un accroissement de la compétition scolaire, qui descend les âges, et l'augmentation notable du stress à l'école, au moment même où, paradoxalement, la croyance en la méritocratie scolaire s'avère fragilisée (Tenret, 2011).

AU SUD, UN FAMILIALISME CONTRE LUI-MÊME

Comme nous l'avons déjà évoqué, les jeunes des pays méditerranéens restent de leur côté particulièrement pénalisés. Confrontés à une grande précarité d'emploi sur le marché du travail, elles sont très sensibles aux aléas de la conjoncture. Or, ces jeunes générations étaient déjà marquées par des difficultés d'émancipation, comme en témoignait déjà, il y a quelques années, le mouvement des « 1000 euroistes », qui dénonçait déjà le maintien prolongé dans une situation de précarité sociale et de dépendance familiale. Plus récemment, les Indignés dénoncent également une jeunesse « sans maison, sans travail, sans futur... et sans peur ». Ces jeunes évoluent jusqu'à présent dans des normes d'émancipation qui légitiment le maintien prolongé au domicile parental tant que ne sont pas réunies les conditions d'installation dans un nouveau foyer – emploi stable, mariage, et si possible achat du logement – ; il ne s'agit plus tant ici de « *se trouver* » que de « *s'installer* ». Or, ces conditions surviennent de plus en plus tard dans les trajectoires, et la crise ne fait qu'aggraver le problème.

Même s'il possède certaines spécificités, le cas de l'Espagne est révélateur de ce modèle méditerranéen : l'expérience de la jeunesse y est caractérisée par l'attente au foyer parental des conditions nécessaires à une installation stable dans la vie adulte. La sortie du foyer clôture des trajectoires marquées par le chômage et la précarité professionnelle. Ce type de jeunesse renvoie fondamentalement à un régime d'Etat-Providence

« familialiste » légitimant la prise en charge familiale des coûts sociaux de cette période du cycle de vie (Saraceno, 2000), dans un contexte de chômage juvénile particulièrement élevé : plus de 45% des jeunes actifs entre 16 et 24 ans étaient au chômage en 2011 (OCDE).

Une décohabitation tardive

En Espagne, la décohabitation du foyer est plus tardive, et clôture des trajectoires de jeunesse entièrement vécues sous le toit parental : tout comme dans les autres pays méditerranéens –ainsi qu’en Irlande–, l’âge médian au départ de chez les parents s’élevait à 27-28 ans au cours de la décennie 2000. Elle repose sur la légitimité d’un maintien au domicile familial tant que ne sont pas réunies les conditions financières d’une installation adulte et tant que ne sont pas scellés les liens de couple induisant la création d’un nouveau foyer. La cohabitation des jeunes adultes et de leurs parents est souvent qualifiée d’« *hôtel de luxe* » par les jeunes hommes ; cette rhétorique disparaît cependant en fin de vingtaine. Le versement d’une contribution financière s’observe plus fréquemment dans les familles défavorisées ; dans les autres milieux, les parents encouragent leurs enfants à épargner pour préparer leur future installation. Cette absence relative de participation financière ne pose que rarement de problème de culpabilité, car elle est intégrée dans une logique d’assurance et de réciprocité de long terme : le sens de la solidarité familiale est censé se renverser au cours de la vie. La cohabitation est alors pensée comme une forme d’investissement collectif à l’installation de l’« enfant », en ce qu’elle permet d’économiser en vue d’un futur investissement immobilier. Le prix de cet « hôtel » semble résider ailleurs, notamment dans le respect des valeurs parentales qu’induit la cohabitation.

Point culminant d’un itinéraire de jeunesse conduit au domicile parental, le départ tend ainsi à être envisagé comme le « *grand saut* » dans la vie adulte. Majoritairement associées à l’idée de stabilité économique et aux responsabilités familiales, les représentations que les jeunes Espagnols développent de l’âge adulte sont sous-tendues par cette logique de l’installation. La jeunesse s’envisage majoritairement comme le temps long de la préparation et de l’attente d’un établissement adulte.

La famille jusqu'à ses limites

Or, ces trajectoires de maintien, voire de retour, au foyer parental sont de plus en plus fortement conditionnées par l'impossibilité matérielle de pouvoir « s'offrir » une sortie installée. Dans le contexte d'un taux de chômage juvénile particulièrement élevé et d'un marché du logement orienté vers l'achat davantage que vers la location, l'absence d'aides publiques en faveur de l'indépendance contraint les individus à prolonger leur phase de jeunesse tant que ne sont pas réunies les conditions d'une stabilité adulte. Le nombre de retours chez les parents s'accroît ostensiblement depuis quelques années ; l'âge de la trentaine apparaît de plus en plus comme un âge « fragile », nécessitant le prolongement de la solidarité familiale. Celle-ci reste justifiée par la place fondamentale faite à « l'appartenance » au groupe familial dans la définition de soi. En ce sens, les trajectoires d'autonomie des jeunes adultes consistent avant tout à construire leur individualité au sein de cette appartenance familiale, par l'introduction progressive d'une réciprocité envers les parents et la préparation de leur propre installation (Gaviria, 2005).

Mais cette légitimation du familialisme tend aujourd'hui à toucher ses limites : cette norme sociale entre de plus en plus en tension avec une aspiration croissante à l'autonomie, et la mobilisation de la solidarité parentale, certes légitime, devient vécue comme un lourd compromis économique. A la question de l'émancipation à l'égard des familles, s'ajoute en outre une inquiétude redoublée sur la fécondité : un accès tardif à l'autonomie reporte d'autant l'âge des femmes au premier enfant et risque d'accélérer le vieillissement déjà accusé des sociétés méditerranéennes.

CONCLUSION : LA FAMILLE, UNE VALEUR REFUGE ?

Face à la crise, la famille va-t-elle devenir une valeur refuge en Europe? Jusqu'où les Etats peuvent-ils compter sur les solidarités parentales pour faire face aux difficultés sociales des jeunes adultes ? Ces solidarités sont aujourd'hui particulièrement contrastées d'une société européenne à l'autre. Elles dessinent un dégradé de positions entre deux extrêmes : faible mobilisation des solidarités parentales au nord de l'Europe, mobilisation prolongée de l'aide familiale au Sud. Prenons par exemple

l'indicateur de la prolongation de la cohabitation résidentielle avec les parents : l'âge médian au départ est de 20 ans dans les sociétés scandinaves, où il est légitime de quitter le foyer parental le plus tôt possible, en amont des trajectoires étudiantes ; il est de 21 ans au Royaume-Uni, de 23 ans en France, et de 27 à 28 ans dans les sociétés méditerranéennes, où au contraire on attend que soient réunies les conditions de la création d'un nouveau foyer. Partout en Europe, la crise risque d'entraîner une reformulation de ces solidarités familiales, qu'elles se traduisent par un prolongement de la cohabitation résidentielle, des retours au foyer ou de l'aide financière des parents vers les jeunes adultes. Déjà au Royaume-Uni, des chercheurs remettent en cause l'« idéologie de l'indépendance » et revalorisent les ressources familiales face à l'endettement massif des jeunes Britanniques. Inversement, dans les sociétés méditerranéennes et continentales –notamment en France–, sont dénoncées les nouvelles formes d'inégalités induites par le recours croissant à ces solidarités familiales : d'aucuns, en France, relèvent par exemple le retour des « héritiers », au sens où l'accès aux positions sociales est de plus en plus conditionné par les ressources familiales.

Cécile Van de Velde

*Maître de conférence à l'Ecole des Hautes Etudes
en Sciences Sociales - Centre Maurice Halbwachs
48, boulevard Jourdan
75014 Paris.
E-mail : vdv@ehess.fr*

BIBLIOGRAPHIE

- Attias Donfut C. (2000), *The Myth of Generational Conflict : The Family and State in Ageing Societies*, Londres, Routledge, ESA Studies in European Societies, 232 p.
- Billari, F.C. (2004), « Becoming an Adult in Europe: A Macro (/Micro) Demographic Perspective » *Demographic Research*, SC3(2): 15–44.
- Buchmann, M. (1989), *The Script of Life in Modern Society: Entry into Adulthood in a Changing World*. Chicago: The University of Chicago Press.
- Brannen J. and Nilsen A. (2001), "Young People's Perspective on the Future", in Julia Brannen, Susan Lewis, Ann Nilsen, et Janet Smithson (eds), *Young Europeans, Work and Family: Futures in Transition*, Routledge, London, p.48-68.

UNE GÉNÉRATION « INDIGNÉE ? »

- Cavalli A., Galland O. (dir.) (1993), *L'allongement de la jeunesse*, Poitiers, Actes Sud.
- Chagny O., Passet O. (2006), « La faiblesse du cumul emploi-études des jeunes pèse sur le taux d'emploi global de la France », *Note de veille du Centre d'Analyse Stratégique*, n°25, septembre.
- Chauvel L. (1998), *Le destin des générations : Cohortes et structures sociales*, Paris, PUF.
- Esping-Andersen G. (1990), *The Three Worlds of Welfare Capitalism*, Cambridge, Polity Press.
- Gallie D., Paugam S. (eds) (2000), *Welfare Regimes and the Experience of Unemployment in Europe*, Oxford, Oxford University Press.
- Gaviria S. (2005), *Quitter ses parents. Une comparaison franco-espagnole*, PUR, (Coll. Le Sens social).
- Gullestad M. (1992), « Petits faits et grands problèmes. L'anthropologie de la société scandinave contemporaine », *Terrain*, 19, p. 125-146.
- Hammer T. (dir) (2003), *Youth Unemployment and Social Exclusion in Europe. A Comparative Study*, Bristol, The Policy Press.
- Holdsworth C., Morgan D.H.J. (2005), *Transitions in Context: Leaving Home, Independence and Adulthood*, Open University Press, McCraw Hill, Maidenhead.
- Jurado Guerrero T. (2001), *Youth in Transition. Housing, Employment, Social Policies and Families in France and Spain*, Aldershot, Ashgate.
- Masson A. (2009), *Des liens et des transferts entre générations*, Paris, Editions de l'EHESS.
- Maurin E. (2009), *La peur du déclassement*, Paris, Le Seuil.
- Mayer K. U. (2004), "Whose Lives? How History, Societies and Institutions define and shape Life Courses", *Research in Human Development*, 1 (3), p. 161-187.
- Molgat M. (2000), « L'insertion résidentielle et les théories de la modernité avancée. Quelques enseignements de la comparaison entre quatre sociétés », *Lien social et politiques*, 43, p.81-91.
- Mortimer, J. T. & M. J. Shanahan (2006), *Handbook of the Life Course*. New York: Kluwer-Plenum.
- OCDE (2009), *Jobs for Youth/France*, Editions de l'OCDE.
- OCDE (2010), *Des débuts qui comptent. Des emplois pour les jeunes*, Editions de l'OCDE.
- Peugny C. (2008), *Le déclassement*, Paris, Grasset.
- Tenret E. (2011), *Les étudiants et le mérite*, Paris, La Documentation Française.
- Saraceno C. (2000), "Being Young in Italy : The Paradoxes of a Familialistic Society", *European Journal of Social Quality*, 2, p. 120-131.
- Schizzerotto A. (2001), "The Transition to Adulthood in Three European Countries as an Empirical Test of Various Theories on the Conditions of Today's Youth", in *Family Forms and the Young Generation in Europe*, Seminar Report (20-22 sept. 2001), University of Milan-Bicocca, p. 109-123.

Van de Velde C. (2011), « Indignés : les raisons de la colère », *Cités*, Paris, PUF, n°47-48, p. 293-297.

Van de Velde C.(2008), *Devenir adulte. Sociologie comparée de la jeunesse en Europe*, Paris, PUF.

